

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS217/10  
WT/DS234/18  
20 janvier 2003  
(03-0264)

---

Original: anglais

## ÉTATS-UNIS – LOI DE 2000 SUR LA COMPENSATION POUR CONTINUATION DU DUMPING ET MAINTIEN DE LA SUBVENTION

### Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 16 janvier 2003, adressée par M. James Bacchus, Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

---

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *États-Unis – Loi de 2000 sur la compensation pour continuation du dumping et maintien de la subvention*, WT/DS217/AB/R, WT/DS234/AB/R. Ce rapport sera distribué à 16 heures aujourd'hui aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce ("OMC"), conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Ce document est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Giorgio Sacerdoti en qualité de Président de la section, et MM. Luiz Olavo Baptista et John Lockhart en qualité de membres.

---